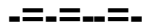


**ASSEMBLEE NATIONALE
PRESIDENCE**



**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès**



**MOT DE CLOTURE
DE L'HONORABLE DEPUTE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION
DE LA CLOTURE DE LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE ADMINISTRATIVE DU 1^{er} FEVRIER 2018**

Brazzaville, le 10 Avril 2018

- **Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Députés, Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés, Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Députés, Chers collègues ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Avant de procéder à la clôture de la présente session, je voudrais vous inviter à avoir une pensée émue pour la fervente militante de la lutte contre l'apartheid NOMZAMO WINIFRED ZANYIWE MADIKIZELA connue sous le nom de WINNIE MANDELA qui nous a quittés le 2 avril dernier.

WINNIE MANDELA était l'incarnation même de la force et de la résistance, un esprit éclairé épris de justice et de liberté qui a consacré toute sa vie au service de son pays. Elle fut membre du Parlement sud-africain et une grande amie du Congo. Son exemple nous inspirera à jamais.

Je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence en mémoire de cette figure de proue de la lutte contre l'apartheid.

Merci.

Monsieur le Ministre ;

Honorables Députés ;

Mesdames et Messieurs ;

Après d'intenses travaux, nous voici au terme de la deuxième session ordinaire administrative marquée par l'adoption de nombreux projets de lois.

Au cours de nos nombreuses délibérations, Honorables Députés, vous avez fait preuve, une fois encore, de hauteur et de pertinence lors des débats toujours de haut niveau que vous avez eus.

Ainsi, chaque jour qui passe, les Elus du Peuple accomplissent leur mission en conscience et en toute responsabilité en dépit de la dureté des temps.

Vous n'avez pas renoncé à valoriser ce que vous avez de beau et de bien utile à faire pour notre pays, le Congo, devant la montée en puissance des adeptes des Fake-News, qui broutent l'Herbe grasse de la calomnie sur fond des attaques ad Hominem sur les réseaux sociaux.

A ce titre, je voudrais saluer les initiatives qui fleurissent çà et là, pour tordre le cou à ces grossiers mensonges.

Le peuple n'est pas dupe, loin s'en faut.

Mentez, Mentez, il en restera toujours quelque chose a dit le poète. Le sel de l’Affaire réside dans le fait que les auteurs de ces infamies sont connus. L’épée de Damoclès et le Glaive de la Justice sont suspendus au-dessus de leur tête.

Cette avalanche de calomnies qui s’abat sur nous, nous incite à redoubler d’ardeur dans la lutte contre les antivaleurs.

Cette mission de sauvetage de notre économie que le Président a confiée au Parlement, sera conduite à bon port coûte que coûte. Les chevaliers du mensonge qui usent à souhait de l’arme de la diffamation utilisent les sites de caniveau, véritables radios de mille collines à la mode internet.

Ici, nous aimerions attirer l’attention des ministres concernés pour mettre en place un train de mesures adéquat pour lutter avec efficacité contre les Fake News qui chaque jour jettent aux chiens l’honneur des honnêtes gens.

Monsieur le Ministre ;

Honorables Députés, Chers Collègues et chers amis;

Notre tâche n'est pas facile, mais le jeu en vaut la chandelle. Sénèque disait, je cite : « ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire, c'est parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles ».

Je dois répéter que la Rupture n'est pas un simple slogan appelé à enrichir nos éléments de langage, je l'ai déjà dit. La rupture est un état d'esprit qui marque une césure entre le passé et l'avenir, entre l'ancienne et la Nouvelle République.

La rupture a pris une dimension exceptionnelle après le discours historique du Président de la République prononcé le 30 décembre 2017, devant le parlement réuni en Congrès.

Ce jour-là, le Président de la République dans un langage de vérité s'est employé à un exercice de travaux pratiques, lorsque sans ambages, il a donné à la Rupture le visage hideux des antivaleurs mis à l'index comme un danger imminent de notre économie. Il a tracé une ligne de démarcation, une sorte de ligne Maginot qu'ont franchi hélas les délinquants économiques qui s'exposent désormais aux rigueurs de la loi.

Ce discours qui fera date a soulevé une forte attente des populations qui voudraient que l'opération mains propres, puisque c'est de cela qu'il s'agit, prenne de l'Allan et de la vitesse.

C'est ce que le Président a fait lorsque, au cours de la dernière session du Conseil Supérieur de la Magistrature, plus d'une douzaine de magistrats a été révoquée et radiée de la fonction publique.

C'est un signal fort qui doit donner force et vigueur aux esprits timorés et velléitaires.

Honorables Députés, gardons donc le cap. Car nous avançons pas à pas sur le chemin de la démocratie. Martin Luther KING disait: « Si tu ne peux pas voler, alors cours. Si tu ne peux ne pas courir, alors marche. Si tu ne peux pas marcher, alors rampe, mais quoi que tu fasses, tu dois continuer à avancer.»

Au cours de cette session nous avons donné un coup d'accélérateur à la consolidation de l'architecture institutionnelle de la Nouvelle République. Nous avons en effet adopté, le deuxième Secrétaire l'a dit, entre autres, des textes qui réglementent la composition et le fonctionnement d'un certain nombre d'espaces d'expression et de pouvoir qui fondent l'essence de la Nouvelle République, comme:

- Le Conseil Supérieur de la Magistrature ;**
- La Cour Constitutionnelle ;**
- Le Conseil Economique, Social et Environnemental;**
- Le Conseil Consultatif des personnes vivant avec handicap ;**
- La Commission Nationale des droits de l'Homme.**

La dissolution des deux établissements publics à caractère industriel et commercial, la S.N.E et la S.N.D.E., s'inscrit dans le cadre des réformes indispensables au redressement de notre économie, en même temps qu'elle sonne le glas de l'Etat providence.

Ici, l'Assemblée Nationale doit faire de telle sorte que le processus qui démarre, crée les conditions de l'émergence d'une culture managériale de qualité à même d'améliorer les performances de ces deux entreprises stratégiques, pour servir aux congolais de l'électricité et de l'eau de bonne qualité. Mais, le fait de passer d'une entreprise publique à une société anonyme n'est pas une condition sine qua non c'est-à-dire nécessaire et suffisante d'une bonne gestion.

Une entreprise, c'est d'abord et avant tout une culture de bonne gouvernance portée par des cadres et agents compétents, encadrée par des outils de gestion adéquats dans un environnement fait de

rigueur et de discipline qui soit propice à l'innovation et à la créativité.

Pendant longtemps, plusieurs agents temporaires ont été utilisés au mépris du droit de travail dans ces deux (2) entreprises. Ces personnels ne doivent pas être jetés à la rue sans ménagement. L'Assemblée Nationale y veillera.

Monsieur le Ministre ;

Honorables Députés, Chers Collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Notre économie continue de subir les contrecoups de la baisse du prix du pétrole, d'une dette insoutenable et des faiblesses dans la gouvernance. Néanmoins, l'Horizon s'éclaircit peu à peu.

J'ose croire et espérer que nous saurons tirer les utiles leçons, une fois la tempête passée, car nous avons frôlé la catastrophe.

Comme vous, je suis persuadé que bientôt, notre pays va entrer en programme avec le Fonds Monétaire

International. Quelques signes avant-coureurs le montrent à souhait.

Comme l'hirondelle vole au-dessus de nos têtes, le printemps est proche.

Honorables Députés ;

Je vous invite, chaque jour qui passe, à écrire un nouveau chapitre de l'histoire de notre pays, en exerçant chacun notre droit d'expression dans le strict respect des valeurs qui fondent la démocratie, celles du respect de l'autre, du droit à la différence et de la tolérance.

Dans une démocratie qui s'émancipe, chaque entité joue pleinement sa partition : l'exécutif gouverne, le législatif légifère et contrôle l'action du Gouvernement dans la symbiose et l'harmonie.

Au cours de la période qui s'achève, notre chambre a poursuivi sa politique de coopération interparlementaire.

Nous nous sommes enrichis de l'expérience des institutions sœurs pour contribuer à l'émergence d'une diplomatie parlementaire au service du développement.

A Kinshasa, lors du Forum Parlementaire des Etats membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL), à Bruxelles, dans le cadre de la 49^{ème} Session de l'Assemblée Parlementaire du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union Européenne (ACP-UE), à Lomé pendant l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), à Genève, pour l'Union Interparlementaire (UIP), les délégués de l'Assemblée Nationale du Congo ont réaffirmé notre attachement aux valeurs de paix, de sécurité, de démocratie, de bonne gouvernance, et d'intégration économique.

Notre chambre peut se réjouir, en dépit des tensions de trésorerie qu'elle connaît, d'avoir amorcé le paiement progressif des contributions non payées au sein de toutes ces unions parlementaires, depuis une dizaine d'années. Nous avons accumulé au niveau des deux chambres près de quatre cent (400) millions de francs CFA d'arriérés. C'est un fait fort regrettable, vous conviendrez avec moi.

En visite à Brazzaville, le Président du Parlement Panafricain (PAP), s'est dit satisfait de l'implication personnelle du Président Denis SASSOU-N'GUESSO et du Parlement congolais à la marche de cette Assemblée consultative qui va ouvrir sa 6^{ème} législature en mai 2018 à Midrand.

S'agissant de notre Parlement, dans un esprit de communion, les Sénateurs et les Députés viennent de mettre en place la section congolaise de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

Par ailleurs, nos deux chambres vont procéder au lancement officiel de l'Alliance Parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ce jeudi 12 avril 2018. Tous autant que vous êtes, devriez y prendre une part active. Il s'agit d'un acte qui place notre parlement dans le peloton de tête, pour cette initiative qui a donné de bons résultats partout où elle a été mise en œuvre.

Monsieur le Ministre ;

Honorables Députés ;

Après le lancement officiel à Kinkala, le 20 mars dernier, des activités de la Commission Ad hoc Mixte Paritaire, l'on peut se satisfaire du rétablissement de la libre circulation des personnes et des biens dans la totalité du département du Pool.

Déjà, les populations déplacées regagnent progressivement leurs localités respectives et recommencent à vaquer à leurs occupations traditionnelles.

Madame Antoinette SASSOU-N'GUESSO, Epouse du Chef de l'Etat, a effectué, du 30 au 31 mars dernier, une visite de travail à Kinkala.

L'accueil combien enthousiaste qui a été réservé à la Première Dame, prouve que la paix est bien de retour.

Pour consolider le climat de paix qui s'amorce, il est urgent de procéder au ramassage des armes et à la réinsertion des ex-combattants.

Tout comme, il faut mettre un terme à l'action nocive des coupeurs de route qui persiste entre Bangou Pouete et Mpassa village dans le district de Kindamba.

La paix est et sera toujours un levier indispensable au développement. C'est pourquoi, il est impérieux de créer les conditions idoines pour que la bêtise humaine qui a endeuillé les congolais dans cette partie du Congo ne récidive plus.

Nous voulons à ce titre insister sur ce qui suit :

Monsieur Frédéric BINTSAMOU ne peut pas être en même temps un Chef de guerre à la tête d'une milice armée, un Chef religieux en tant que gourou d'une secte religieuse et un Chef de parti politique. Il a à choisir entre ces trois fonctions qui sont incompatibles.

Honorables députés, Chers Collègues,

En vous souhaitant bon retour dans vos circonscriptions respectives après le lancement de l'Alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, je déclare clos les travaux de la 2^{ème} Session ordinaire administrative du 1^{er} février 2018.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République !

Je vous remercie.

Hymne national.